

VOTATION DU 10 JUIN

UN CONTRE-PROJET INEFFICACE

- › Le contre-projet, opposé à l'initiative, entend renforcer le subside pour les caisses maladie. Cet argent, qui sera versé directement aux assureurs, est une sorte de blanc-seing aux caisses maladie qui auront encore moins de scrupules pour augmenter des primes dont la prise en charge sera, au final, assurée par les deniers publics.
- › Le contre-projet ne tient pas compte des besoins réels des familles. Seules 500 familles sont concernées alors que ce sont 990 familles qui ont besoin de PCFam. Ces montants, au demeurant évalués à 2,2 millions de francs, ne suffisent pas à couvrir les besoins vitaux des familles.
- › Il n'y a pas de raison de soutenir un contre-projet inefficace alors que dans un récent rapport, le Gouvernement jurassien « considère que le modèle « prestations complémentaires pour les familles » constituerait une réponse appropriée à cette problématique. »
- › Face à des situations sociales reconnues comme difficiles, il n'est moralement pas admissible de s'en tenir qu'à des arguments d'économies.

Est-il possible pour une famille avec un enfant de vivre avec moins de CHF 3000.– par mois ?

Cette situation existe et nous devons réagir !

VOTEZ OUI

À L'INITIATIVE POUR DES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES AUX FAMILLES

VOTEZ NON

AU CONTRE-PROJET DU GOUVERNEMENT

OUI

AUX PC FAMILLES*

DANS LE JURA!

LA FAMILLE N'A PAS DE PRIX.



* Prestations complémentaires pour les familles

LA SITUATION ACTUELLE DES FAMILLES

En Suisse...

- › La pauvreté ne se voit pas en Suisse, elle est pourtant une réalité pour 600 000 personnes. Pour les enfants, le poids se fait sentir longtemps! Donner la possibilité à une famille de sortir de cette logique, c'est lui donner des chances de s'autonomiser et de retrouver une dignité, de ne pas être en permanence surveillée.
- › La socialisation a un coût, mais elle est indispensable pour rester dans le coup! C'est un investissement sur l'avenir. Etre inséré et garder sa dignité, c'est une meilleure santé, une meilleure éducation et donc, des coûts en baisse pour la collectivité!
- › Plusieurs cantons (Tessin, Soleure, Vaud, Genève, Bâle-Campagne et Fribourg) ont ou vont introduire les prestations complémentaires pour les familles (PCFam).
- › Pour comparaison, l'introduction des PC à l'AVS/AI a permis d'abaisser de moitié le taux de pauvreté des plus de 65 ans, à 3,5%.
- › L'Office fédéral de la statistique et les associations concernées confirment régulièrement que la pauvreté reste préoccupante, malgré le fait que le niveau de vie en Suisse soit un des plus élevés au monde.

Dans le Jura...

- › 990 ménages jurassiens, représentant 2870 personnes, vivent dans la précarité. Cela représente pas moins de 4% de la population, 12% des ménages ou encore 28% des familles monoparentales.
- › Le budget de l'Etat jurassien est de 910 millions de francs, dont 60 millions de francs pour l'action sociale.
- › L'introduction du salaire minimum permet de garantir le minimum vital d'un travailleur, mais pas de sa famille.

LES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR LES FAMILLES: LA MEILLEURE SOLUTION

En Suisse...

- › Les PC Fam compensent la différence entre les revenus propres d'une famille et les dépenses reconnues pour cette même famille.
- › **Les Objectifs :**
 - Améliorer la situation des familles à faible revenu pour combattre de manière efficace la pauvreté des familles
 - Décharger l'aide sociale : un salaire insuffisant ne justifie pas d'ouvrir un lourd dossier d'aide sociale.
 - Alléger l'administration : un dossier PCFam demande trois fois moins de temps annuel qu'un dossier d'aide sociale.
- › Dans le seul canton de Vaud, 1400 ménages sont sortis de l'aide sociale. Au Tessin, les PC Fam ont réduit de plus de 50% les prestations de l'aide sociale.

Dans le Jura...

- › Les conditions pour obtenir les PCFam sont : avoir une famille avec enfant(s) domiciliée dans le canton du Jura et disposer de revenus insuffisants.
- › Les PCFam donnent un sérieux coup de main, de l'ordre de 800 à 1000 francs par mois, à toutes les familles nécessiteuses. Les montants sont directement réinvestis dans l'économie régionale.
- › Pour moins de 0,5% du budget annuel de la République et Canton du Jura, peut-on moralement priver près de 3000 personnes des conditions de vie décentes que proposent les PCFam?
- › Il est certain que les effets des PCFam auront les mêmes effets que les PC AVS/AI.